This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

IV 37
S. B.
F
1027
.D92

POURQUOI

NOUS SOMMES FRANÇAIS

PAR

OSCAR DUNN

MONTRÉAL :
DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE
16, Rue St. Vincent.

1870.

i
45

POURQUOI

NOUS SOMMES FRANÇAIS

PAR

OSCAR DUNN

MONTRÉAL :
DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE.
16, Rue St. Vincent.

1870.

F
1027
.I92

Rom Long
Séminaire
6-15-44
50525

12-5-44 AG

Les deux dernières parties de cette étude, sauf quelques passages, ont été lues dans un concert donné au profit des blessés français à St. Hyacinthe, le 4 Septembre dernier, et à St. Césaire, le 11 du même mois. Sous sa forme actuelle, ce travail a été lu devant l'Institut des Artisans de Montréal, le 14 Octobre, à l'ouverture des classes du soir de cette société. Mgr. Bourget assistait à cette séance. Le président de l'Institut est M. Napoléon Bourassa.

AG

POURQUOI

NOUS SOMMES FRANÇAIS

MONSEIGNEUR,

Mesdames et Messieurs,

Appelé à lire quelque chose devant l'Institut des Artisans, j'ai dû subir, dans le choix d'un sujet, l'influence des préoccupations que causent à tout le monde les graves évènements dont l'Europe est depuis deux mois le théâtre sanglant. Le conflit franco-prussien à son écho dans toute l'Amérique ; il réjouit les uns, il attriste les autres. Pour nous, Canadiens-Français, nous en éprouvons une douleur profonde. Nous aurions pu peut-être apprendre le triomphe des armes françaises sans émotion vive : le fait aurait semblé si naturel ! mais la France a essuyé des revers terribles, et du jour où elle

a perdu sa première bataille, du jour où elle a été envahie par l'étranger, le sang français qui, auparavant, coulait dans nos veines, je dirais, si je l'osais, presqu'à notre insu, nous l'avons senti s'échauffer et bouillonner. Parcourez aujourd'hui, notre Province d'un bout à l'autre, vous ne trouverez pas un seul d'entre nous qui ne fasse des vœux pour la France dans la guerre actuelle.

Et pourquoi ces sympathies en faveur de la France plutôt qu'en faveur de la Prusse ? Pourquoi ? la raison en est simple ; c'est que nous ne sommes pas Prussiens, mais Français, Dieu merci !

Je n'ai pas, non plus, l'idée de rechercher les causes de nos sympathies pour la France, qui est le pays de nos pères ; ce serait se demander pourquoi l'on aime ses parents, sa famille : je voudrais plutôt savoir comment il se fait qu'après un siècle de domination anglaise, nous soyions encore Français par la langue et les mœurs ; je voudrais savoir à quels mo-

tifs l'on doit attribuer notre obstination courageuse à garder et défendre les institutions qui nous sont propres, à rester, en un mot, un groupe national à part sur cette terre britannique.

Cette question a une certaine actualité au moment où l'on fait dans tout le pays des démonstrations pour la France, et j'ai cru en la traitant être agréable à une association canadienne-française aussi patriotique que l'est l'Institut des Artisans de Montréal.

***

La première pensée qui me frappe au début de cette courte étude, m'est suggérée par l'exposition même du sujet. En effet, savez-vous bien que, pris en soi, c'est de la hardiesse pour des sujets anglais d'affirmer publiquement qu'ils sont Français par le cœur. Néanmoins, la chose nous paraît toute naturelle et sans aucun danger. N'y a-t-il pas là un phénomène social qui doive attirer notre attention ?

Nous sommes une dépendance de l'empire britannique depuis un siècle : oui, vraiment, depuis cent années nous appartenons à l'Angleterre, et malgré tout nous conservons encore les mœurs, la langue et les lois civiles de notre première mère-patrie, nous sommes encore Français, et cela, aujourd'hui, ouvertement, sans entraves et sans molestation. Si nous sommes ainsi en toute liberté ce que nous voulons être, c'est donc que l'Angleterre le veut bien.

Vous allez croire, Mesdames et Messieurs, que j'entre sur le terrain de la politique. Le ciel m'en garde ! et ne craignez rien. Je vous prie aussi de ne pas m'accuser sans m'entendre de tomber dans le paradoxe.

Un des principes fondamentaux du droit international est qu'un peuple qui a passé sous la domination d'un souverain nouveau, conserve ses lois jusqu'à ce que celui-ci les remplace par d'autres. Or les traités nous ont garanti l'exercice li-

tre de nos lois et de notre religion. S'il y a eu des doutes là-dessus, ils ont été exprimés, non pas en Angleterre, mais en Canada par de nouveaux arrivants qui, naturellement désireux de vivre ici sous l'empire des mêmes coutumes que là-bas, s'étaient figuré avoir apporté tous les codes anglais dans leurs malles. Les autorités métropolitaines ont compris les choses plus généreusement, plus justement, et l'Acte de Québec (1774) est venu sanctionner ce que les traités nous avaient garanti. Ce *Bill* fait époque dans notre histoire. Il est, du reste, une interprétation honnête du traité de Paris, et la seule qui pût l'être. Les Canadiens avaient lutté avec courage contre l'armée anglaise, et n'avaient pas été écrasés encore ; ils épuisaient l'ennemi, mais ne pouvaient le chasser sans secours, trop épuisés eux-mêmes. Louis XV, ne tenant pas à conserver " quelques arpents de neige, " selon le mot de Voltaire, au prix de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent,

signa le traité de paix par lequel il *céda* le Canada, traité honteux pour le souverain qui pouvait l'éviter en nous sauvant, honorable pour nous qui, délaissés par la mère-patrie, n'avions cependant pas été *conquis*. Nous avons été cédés tels que nous étions, avec nos mœurs, notre religion, notre langue et nos lois, et l'Angleterre en nous acceptant comme tels nous a promis sa protection, c'est-à-dire qu'elle nous a reçus comme Français et nous a permis de continuer à l'être à la faveur de ses institutions libres. Il y a eu des tâtonnements, des hésitations, des persécutions même, je le sais ; mais je sais également que l'injustice n'est pas venue des Anglais d'outre-mère, bien plutôt des Anglais du Canada, de ce " parti Anglais " que M. Gladstone qualifiait l'an passé en termes si durs, et dont heureusement on retrouve peu de vestiges. Le fait général et essentiel reste acquis à l'histoire, à savoir : que l'Angleterre en recevant des Français dans son

sein et en leur accordant toutes les garanties qu'ils ont demandées, leur a dit par là-même : Adoptez mes institutions et servez-vous en, soyez libres, soyez toujours Français si vous le voulez.

Saluons cette belle liberté qui produit ce grand exemple de Français pouvant rester ce qu'ils sont tout en devenant sujets anglais, et félicitons-nous de notre heureux sort qui nous a ménagé ce bonheur !

Il est donc vrai qu'en affirmant notre nationalité nous ne faisons rien que ne permette la métropole. On nous a donné la liberté, nous en usons, voilà tout. L'Angleterre, qui sait nous apprécier, ne s'en plaint pas, et il semble que nos compatriotes d'origine anglo-saxonne ne doivent pas s'en offenser davantage Hommes d'honneur, qu'ils s'en réjouissent plutôt, car nous descendons des Français, la France est notre mère, et des hommes d'honneur sont toujours heureux de voir un fils prodiguer à sa mère les marques

de son amour et de son respect. Est-ce notre faute à nous si nous sommes venus des bords de la Seine, non de la Tamise ? Est-ce notre faute à nous, qui avons presque tous des parents en France, si nous tressaillons à la nouvelle d'une grande bataille où des milliers de Français ont trouvé la mort ? Mais un membre de notre famille a peut-être succombé dans cette lutte meurtrière, et l'on voudrait que nous fussions indifférents ! Mais on n'a donc pas de cœur que l'on ne comprend pas les liens du sang !

Affirmer que nous sommes Français, ce n'est pas une injure pour nos concitoyens anglais, car nous sommes les fils de ceux qui ont lutté loyalement contre l'Angleterre et qu'elle a appris à respecter sur les champs de bataille. Deux antagonistes qui ont de l'honneur et de la bravoure, sont contents de se donner la main après le combat ; ils ne sauraient se haïr, satisfaits l'un de l'autre, le vainqueur parce qu'il a rencontré un homme

digne de lui, le vaincu parce qu'il a succombé devant un adversaire dont il n'a point à rougir. Montcalm et Wolfe devaient se porter réciproquement beaucoup d'estime.

Affirmer que nous sommes Français, ce n'est pas non plus une provocation, car nous ne sommes pas des vainqueurs, mais de simples sujets anglais qui demandent à être admis, tels que Dieu les à faits, dans le sein de la patrie commune, héritiers sur ce sol d'Amérique des traditions d'un peuple que l'univers admire et respecte, et fidèles cependant aux institutions qu'un autre peuple leur a données. Le soleil luit pour tout le monde sous le régime de ces institutions ; nous cherchons pour notre part dans la chaleur de quelques rayons la force et la vie, et nous disons à ceux qui ne sont pas de notre origine : Faites comme nous de votre côté, si vous le voulez, et comptez sur notre respect pour vos efforts personnels comme sur notre

concours dans l'édification de la grandeur nationale.

Nul mieux que nous ne comprend la nécessité de la concorde entre les diverses nationalités qui se partagent le Canada, nul plus que nous ne la désire et favorise ; mais concorde ne signifie pas fusion. Autour de nous chacun répète à l'envie : Respect aux croyances, au sentiment national.—C'est dire : Respectez-vous vous-mêmes, restez ce vous êtes, chacun à son passé, passé respectable auquel il n'y a point d'honneur à tourner le dos ; Anglais, Irlandais, ou Français, conservez vos traditions, inutile d'essayer à vous absorber les uns les autres, il vous suffit, pour être tous de bons canadiens, que vous vous entendiez dans un même désir de progrès et de bien public.

Etant admise cette distinction des groupes nationaux, laquelle ne saurait nuire aux intérêts généraux du pays, nous pouvons, sans provoquer d'alarmes au milieu de notre entourage, proclamer à haute

voix que les Canadiens-Français demandent au passé une règle de conduite pour le présent qui doit préparer leur avenir. Nés Français et Catholiques, nous ne voulons être hostiles à personne, mais tout en étant désireux de vivre en bons termes avec tout le monde, nous avons le droit de tenir à conserver notre double caractère national et religieux. L'idée canadienne-française a été éminemment orthodoxe en matières religieuses, éminemment conservatrice dans les questions nationales, et nous avons ainsi la faiblesse d'espérer que, soutenus par ce que nous croyons être la vérité religieuse unie à la vérité sociale, nous marcherons toujours droit dans le sentier de la civilisation. D'autres, qui visent au même but, prennent un chemin différent : nous ne les méprisons pas pour cela, et cette divergence sur les moyens ne refroidit pas notre patriotisme, notre amour de la patrie canadienne, non plus que notre attachement aux institutions britanniques.

Nous avons paru sur les champs de bataille en 1775, on sait pour quelle cause ; hier encore, nous étions sous les armes à la frontière, l'Angleterre ne l'ignore pas, et si elle est convaincue de notre attachement à nos traditions françaises, elle n'est pas moins certaine de notre fidélité à ses institutions. Politiquement, nous sommes Anglais ; socialement, nous restons Français, ou plutôt, si l'on préfère ce mot, nous sommes, dans les affaires publiques, Anglais de tête et Français de cœur. J'ose dire que la métropole est satisfaite de nous comme tels.

Quoiqu'il en soit, si jamais l'Angleterre a songé à nous détruire, elle a abandonné promptement ce projet lorsqu'elle nous a vus accepter ses institutions avec tant de loyale franchise, lorsqu'elle a compris qu'elle pouvait se fier à nous comme aux siens, et en recevant d'elle nos lois constitutionnelles nous avons reçu par là, non seulement une marque de confiance, de respect, et la récompense de notre sagesse

publique, mais aussi la meilleure garantie que nous puissions désirer comme Canadiens-Français, la liberté faisant notre force et nous donnant cette persévérance à ne pas cesser d'affirmer ce que nous sommes, tout en respectant les droits d'autrui. Or nous sommes Français, et si nous le déclarons, n'est-ce pas l'Angleterre qui l'a voulu lorsqu'elle nous a dit : Soyez libres ?

En d'autres termes, nous sommes restés Français parce que nous sommes un peuple libre. Mais la liberté, reconnaissons-le, ne nous aurait pas suffi pour résister à l'influence de notre entourage, si nous n'avions eu des motifs bien particuliers, et l'intelligence parfaite de ces motifs, pour tenir à garder notre autonomie sociale. Pourquoi avons-nous lutté et plus tard usé de notre liberté pour nous fortifier dans notre foi nationale ?

On pourrait peut-être répondre que nous nous y sommes déterminés par goût et par raison.

***

Chaque peuple a ses habitudes et ses mœurs, chaque peuple a un certain cachet particulier qui le distingue de son voisin ; mais ce trait distinctif peut être plus ou moins accentué. Ainsi, la différence qui sépare un Espagnol d'un Italien n'est pas énorme : ils ont tous deux à peu près les mêmes jalousies et les mêmes superstitions ; leurs idiomes ont entre eux plus d'une analogie. On pourrait en dire autant de l'Américain et de l'Anglais : on les reconnait facilement l'un et l'autre à certaines particuliarités frappantes des manières et du caractère ; cependant, la conformité de leur langage et les lignes principales de leur physionomie accusent la même origine ; ils sont parents, cela se voit. Mais peut-on faire de telles comparaisons entre le Français et l'Anglais ? Certes je ne vois rien de plus différent d'un Anglais qu'un Français. Celui-là est phlegmatique, celui-ci vif et enthousiaste ; l'un s'abîme dans le *spleen*,

l'autre est fou de gaiété ; le premier pour une offense va devant les tribunaux, et le second va sur le terrain ; l'Anglais défend sa bourse, le Français son idée. Enfin, leurs caractères n'ont aucun point de contact, et ils ont chacun leur originalité propre qui les rend les deux êtres les plus dissemblables de la création. Le Français est essentiellement sociable et parleur ; s'il ne rencontre personne à qui communiquer ce qu'il pense, il maigrit à vue d'œil ; tandis que l'Anglais, lui, vous parle, ma foi ! lorsque vous lui avez été présenté. Vous connaissez cette anecdote de l'enfant d'Albion qui, du haut d'un pont, voyant une femme tomber à l'eau et se noyer, se disait à lui-même : Quel malheur que je n'eusse pas été présenté à cette personne, j'aurais pu la sauver !

Je me rappelle avoir dîné à Londres, en 1868, avec trois Français qui arrivaient dans la grande cité au même instant. Ils ne se connaissaient pas. En se mettant à table, ils se saluent et engagent tout de

suite la conversation, racontent à tour de rôle leur traversée, parlent politiqne, finances, comparent le climat de Londres avec celui de Paris, et finissent par discuter le prix des asperges dans cette dernière ville.—On les a, dit l'un, pour un franc vingt cinq la botte.—Pardon, dit l'autre, pas moins d'un franc cinquante.—Pardon vous-même. — Allons-donc ! — Comment ! mais j'en sais quelque chose.— Et moi donc !—Vous ! vous n'êtes pas même de Paris, ça se voit du premier coup d'œil.

La discussion, ainsi partie, prit un train furieux. Ces messieurs s'emportent, crient à tue-tête, gesticulent, et moi, tout étonné, je me demandais comment les asperges pouvaient causer tant de colère dans l'âme des Français. Je me trompais. Ils n'étaient pas du tout fâchés ; ils s'étaient seulement un peu animés comme on fait entre amis d'enfance. Mais ils se voyaient pour la première fois.

Voilà le caractère français, prompt,

liant, communicatif, franc et jovial. Or comment voulez-vous qu'avec ces dispositions qu'ils avaient apportées de France, les Canadiens aient été bien empressés, après la cession, de se mêler à la population anglo-saxonne qui devenait maitresse du pays ? Tout les éloignait d'elle, leurs mœurs, leurs habitudes de vie, leurs notions de commerce social, leur langue surtout, cette belle langue, si difficile, mais si chère à ceux qui la possèdent.

La langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable ; c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne livre ses secrets qu'à un petit nombre ; il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup et lui faire longtemps la cour ; elle ne se donne qu'à celui qui sait la vaincre par un labeur persévérant et une longue constance ; mais quels trésors elle révèle à ses favoris ! Sa délica

tesse exquise ravit l'intelligence ; elle est tout amour et toute gaieté, pleine de noblesse et d'enthousiasme, accessible aux sciences comme à la fantaisie, à toutes les hautes pensées comme à tous les sentiments dignes ; elle comprend votre cœur et seconde votre esprit. Si vous la possédez, rien ne vous décidera jamais à y renoncer ; vous la garderez comme votre meilleur bien.

Tel a été le cas pour nous. La langue française est un héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération intact et sans souillure, et lorsque nous discourons sur le bon vieux temps, lorsque nous nous entretenons de la France, c'est dans sa propre langue que nous le faisons.

Je dois admettre que nous parlons aussi l'anglais. Notre excuse est qu'il ne peut être mal de savoir plus d'un idiome, et que pour nous c'est une nécessité. De la sorte, nous pratiquons une partie des théories de Charles-Quint, qui disait qu'on de-

vait parler l'italien aux oiseaux, l'allemand aux chevaux et aux chiens, l'anglais aux hommes, le français aux femmes, l'espagnol à Dieu. Nous ne savons pas toutes ces langues ; nous ne sommes pas tous également forts sur l'allemand, par exemple ; quant à moi, j'en sais tout juste assez pour appeler mon chien *Bismarck :* mais il est assez vrai que nous parlons l'anglais aux hommes ; c'est le langage des affaires, des comptoirs : et avec vous, Mesdames, nous cultivons le français. Sans vous l'anglais serait maître absolu du terrain ; j'en conclus que si notre langue est vivante et prospère, cela vous est dû. On assure du reste que vous la maintenez toujours en pleine activité dans vos cercles.

Vous m'en voudriez, sans doute, Mesdames, de pousser la galanterie jusqu'à vous attribuer exclusivement un mérite que d'autres partagent avec vous : soyons donc juste avant tout et rendons à chacun ce qui lui appartient. D'abord, le

clergé, en faisant de la langue française la base principale de son enseignement dans les collèges où s'instruit la jeunesse, a par là-même empêché qu'elle tombât en désuétude ou en décadence, et en prêchant l'évangile en français, il nous a habitués à identifier notre langue avec nos croyances religieuses. L'importance de ce fait n'échappe à personne.

Nous savons ensuite que nos hommes d'état ont eu de tout temps le courage de revendiquer dans nos assemblées législatives les droits de la langue française. En la faisant reconnaître dans les actes officiels, ils lui ont donné l'existence publique.

Nous devons beaucoup aussi à notre littérature indigène. Bien qu'elle ne soit pas très considérable, elle a contribué à raffermir et fortifier notre idiome, et à l'incorporer, pour ainsi dire, dans les tra ditions du passé. Les lettres sont les archives d'une nation, et comme elles se maintiennent au-dessus des sphères ora

geuses de la politique, elles demeurent toujours l'arche de refuge, l'entrepôt des traditions et des idées dont le peuple s'est nourri et qu'il aime d'instinct à retrouver pour s'en nourrir encore. Telle est la supériorité des lettres, et ce qui en fait un grand moyen de conservation nationale. Elles répondent au besoin de lire que ressent tout peuple civilisé et de trouver dans les livres le tableau de sa vie intime, l'expression de ses aspirations, le récit de ce qu'il a accompli. Le peuple doit pouvoir en quelque sorte se mirer dans des livres écrits pour lui. Nous sommes assez riches sous ce rapport. Garneau et Ferland ont raconté notre histoire; Crémazie, Fréchette et d'autres nous ont fait une poësie nationale, et plusieurs auteurs ont publié des ouvrages agréables et utiles qui peuvent soutenir la comparaison avec les productions de la littérature légère des autres pays. Parmi ceux-ci on trouve au premier rang l'auteur de *Jacques et Marie.*

Et puis, si l'on me permettait de mettre de côté la modestie naturelle au journaliste (?), je dirais encore que les journaux ont beaucoup fait pour entretenir la langue française toujours vivace en Canada, car en parlant au peuple de ses affaires en français ils ont revêtu le français du même intérêt, de la même importance que le peuple attache à ses affaires mêmes. Si l'on interroge le passé, on verra également que des journalistes comme MM. Bédard, Etienne Parent et Duvernay, père, n'on pas été des hommes inutiles à la patrie.

Enfin la famille canadienne-française toute entière a montré toujours et partout qu'elle aimait sa langue. Il y a eu des négligences et des défections, mais à votre honneur, messieurs les Artisans, on constate que ce n'est pas dans vos rangs qu'il s'en rencontre le plus. On vous reproche d'avoir adopté trop de termes anglais pour nommer les choses de votre métier : vous pouvez répondre en deman-

dant que l'on vous apprenne les termes français, et en vous offrant de comparer votre langage avec celui de toute autre classe de notre société. Vous apprenez l'anglais parce qu'il vous est utile, vous n'en faites pas une vaine parade ; vous n'êtes pas de ceux qui ne tendent qu'à imiter les manières des autres; vos femmes et vos filles n'ont pas versé une seule larme au départ des chefs des bataillons anglais ; en un mot, vous ne cherchez pas du tout à vous *anglifier*. On ne pourrait pas écrire le même éloge indistinctement à l'adresse de tous nos compatriotes de cette ville.

Je ne voudrais point pousser cette critique au-delà des justes limites. Nous sommes tous attachés à l'idiome que la France nous a légué, et cet attachement est inhérent à notre nationalité, car rien ne reflète mieux le caractère français que la langue française elle-même. Le langage, en effet, est un instrument que chacun manie selon les aptitudes de son esprit ; c'est encore un vêtement qui prend les

formes de la pensée et en laisse voir la taille et les contours. Un homme positif, calculateur, n'aura pas une phraséologie imagée, tandis que le poëte ne parviendrait jamais à s'exprimer s'il était restreint au vocabulaire d'un homme de chiffres.

Mais si la parole traduit le caractère, il n'en est pas moins certain qu'elle a son charme intrinsèque et qu'elle peut l'orner et le rehausser en le faisant ressortir brillamment ; elle sert dans tous les cas à le perpétuer, parce qu'elle le fixe, pour ainsi dire, sur le papier au moyen de l'impression. Si donc nous sommes restés Français, une des causes en est sans doute que le caractère français est l'antipode du caractère anglais, qu'il se suffit à lui-même, qu'il n'a pas besoin d'aller chercher des modèles à l'étranger, qu'il est énergiquement tranché et tout-à-fait original, et que, par conséquent, loin de désirer en assumer un nouveau, nous avons dû avoir une répulsion naturelle pour tout autre ;

mais c'est aussi parce que nous parlions une langue magnifique qui seule pouvait s'adapter à ce caractère et dont nous savions apprécier les richesses incomparables. Ennobli par la langue, l'élément français s'enracine dans les individus ; on reste français parce qu'on a le bonheur de parler le français.

Ceci est affaire de goût ; voyons nos motifs de raison.

*
* *

Passant à un autre ordre d'idées, si l'on examine un peu notre position sur ce continent, on comprendra d'une manière encore plus claire pourquoi les Français du Canada ont persévéré avec tant d'énergie à demeurer une race distincte et autonome.

Le jour où le drapeau fleur-de-lys retraversa les mers et fut remplacé sur le Cap de Québec par les couleurs britanniques, fut un jour de grand deuil pour les habitants de la Nouvelle-France. Un bon

nombre d'entre eux, pour ne pas subir ce changement, laissèrent ce pays que la mère-patrie, gouvernée par une courtisane, ne voulait plus garder. Abandonnés à leurs propres forces dans un complet isolement, ceux qui restèrent se trouvaient dans une position singulièrement critique. Régis par un pouvoir hostile, qu'allaient-ils devenir ? Quelle ligne de conduite devaient-ils suivre ? Devaient-ils abdiquer tout-à-fait, recevoir le vainqueur à bras ouverts et s'assimiler à lui ? Nos pères crurent qu'il y aurait eu là de leur part une lâcheté, et ils se dirent : Le sol nous appartient, tenons ferme ; nous sommes des Français, ne cessons pas de l'être ; soyons soumis à l'Angleterre, mais n'oublions pas la France !

Cette attitude ne leur était pas suggérée simplement par leurs préférences nationales toutes légitimes et toutes naturelles, mais aussi par une raison politique très-saine et très-éclairée. Ils comprirent que s'ils sacrifiaient leur nationalité, ils re-

nonçaient en même temps à toute mission sur ce continent, et que pour être quelque chose, pour représenter quelque chose ici, ils devaient continuer d'être Français. Devenir Anglais, c'était se mettre à la remorque des colonies voisines ; rester Français, c'était fonder une nation et devenir les mandataires de la France et de l'Eglise Catholique.

Cette pensée est évidente dans notre histoire ; elle en est l'âme, le fait dominant, et elle s'est perpétuée jusqu'à nous. Nous comprenons tous que nous ne pouvons avoir d'influence en Amérique qu'à la condition de personnifier l'idée française. Que serions-nous si nous devenions Anglais ? Qu'est-ce que représente ici l'idée anglaise ? La monarchie, la liberté et le protestantisme, n'est-ce pas ? Mettons de côté le protestantisme, qui pour nous est synonime d'erreur. La liberté ! mais elle règne sans conteste sur tout le continent ; ce n'est pas d'elle que nous recevrons une mission spéciale, car elle n'a

pas besoin d'apôtres là où elle n'a point de conversions à opérer. La monarchie ! mais elle n'est qu'un détail ; elle est une des formes de la liberté, elle n'est pas la liberté même ; et du moment que la liberté existe dans l'ordre, un peuple ne saurait se donner pour tâche nationale de la revêtir des livrées monarchiques plutôt que des habits républicains : cela n'en vaut pas la peine et n'est point digne du travail unique de tout un pays.

Etre Anglais ce n'est donc pas être, sur ce continent, une personnalité politique originale, dans le sens absolu du mot, surtout si le pays où l'on vit a cessé d'être colonie pour devenir indépendant ; c'est être seulement un membre de la grande famille saxonne qui domine en Amérique. Devenons un pays indépendant et soyons Anglais : que serons-nous alors, sinon des Américains monarchiques ? Croit-on, en vérité, que cette qualité nous permettra d'être longtemps un peuple distinct des autres peuples d'Amérique ?

Etre Français, au contraire, c'est faire souche et fonder un famille nouvelle ; c'est représenter la France et le Catholicisme : la France ! noble pays qui marche à la tête de la civilisation et qu'une pensée généreuse n'a jamais trouvé indifférent ; la France ! fille ainée de ce Catholicisme qui est la vérité religieuse. Quelle position pour nous, digne du respect du monde et qui donne à notre existence un but si élevé ! Quelle mission que celle de continuer de ce côté-ci des mers le rôle de la France en Europe ! Répandre au loin les richesses intellectuelles dont notre langue nous mêt en possession, propager les fécondes notions de politique renfermées dans les ouvrages de Bossuet, Fénélon, De Maistre, Benjamin Constant, Royer-Collard, Montalembert, Prévost-Paradol, faire connaître cette brillante et substantielle littérature qui va de Racine à Victor Hugo et de Massillon au Père Félix, prêcher cette philosophie spiritualiste des Descartes, des Malebranche et des Ventura, produire

des prêtres par centaine et les envoyer porter la bonne nouvelle dans les riches cités des Etats-Unis comme dans les plaines glacées de la Rivière-Rouge, donner des religieuses à toutes les peuplades, construire des hôpitaux où ces saintes femmes exercent leur dévouement, former des séminaires où la jeunesse reçoit le pain ferme de l'éducation classique et religieuse, voilà, certes ! une œuvre digne d'un peuple qui croit en Dieu et qui veut laisser sa marque sur ce globe terrestre.

Cette mission est la nôtre, c'est celle que nos pères avaient entrevue. N'était-elle pas, je vous le demande, assez enviable, assez captivante, pour réunir sous un même drapeau quelques centaines de mille hommes, déjà unis par l'amour de la patrie absente, et les décider à se lier entre eux pour la remplir en restant fidèles aux principes qu'elle présuppose ? Oui, l'ambition de jouer un rôle si important dans l'histoire d'Amérique a guidé les Ca-

nadiens, après la cession comme avant, et les a fait jurer de toujours garder le souvenir de la France, de toujours entretenir avec elle un commerce d'idées et des relations intellectuelles. Lorsque Jacques Cartier entra dans la Baie de Gaspé et mit le pied pour la première fois sur le sol canadien, son premier acte fut de planter une croix, et son second d'écrire sur cette croix ces mots : *Vive France* ! De ce jour le Canada est devenu le représentant de la France et le *fils aîné* de l'Eglise en Amérique. Le temps n'a fait que consacrer notre double dignité, et le sentiment profond que nous avons toujours eu de l'éminence de la mission qu'elle nous impose nous a préservés de ce qui aurait pu la compromettre. Nous n'aurions pu l'abandonner sans prendre pire, ce que personne n'aime à faire.

C'est par cette fidélité à nos traditions que nous avons assuré notre avenir. Voyez la Louisiane. Pour une raison ou pour une autre, la population française de

tez la main sur sa poitrine, et dites-moi ce qui peut faire battre son cœur aussi fort si ce n'est l'amour de la patrie. Oui, la France est encore notre patrie. Nous le sentons vivement aujourd'hui qu'elle subit la plus terrible des épreuves. Vraiment, nous ignorions peut-être nous-mêmes la force de notre affection pour la France, et nous ne savions pas que ses défaites pouvaient nous attrister à ce point ; on dirait que chaque revers de ses armes nous atteint dans nos personnes ; ses douleurs sont nos douleurs, et Dieu sait avec quelle impatience nous attendons le jour de son triomphe pour chanter l'hymne d'allégresse, jour qui, certainement, je le crois pour ma part, luira bientôt, quelles que soient les apparences du moment.

Montréal, le 14 Octobre 1870.